



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 Séance du 6 mars 2026

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	24	4	1

Date de convocation le **27 février 2026**

Président: M. Xavier **ODO**.

Secrétaire de séance : Mme Victoria **MARI**.

Présents :

M. Xavier **ODO**, Mme Isabelle **GAUTELIER**, Mme Najoua **AYACHE**, M. Florian **RAPP**, Mme Victoria **MARI**, M. Frédéric **SERRA**, Mme Irène **DARRE**, M. Arnaud **DEROUBAIX**, Mme Marie-Claude **MASSON**, Mme Maria **MARTINEZ**, M. Djamal **MESAI-MOHAMMED**, Mme Nathalie **COURREGES**, M. Hervé **NOUZET**, M. Olivier **CAPELLA**, Mme Delphine **FAURAND**, Mme Aurélie **FRONTERA**, M. Théo **VIGNON**, M. Florian **CAMEL**, M. Roland **DÉCOMBE**, Mme Pia **BOIZET**, M. Jérôme **BUB**, Mme Daniela **SEIGNEZ**, M. Monji **OUERTANI**, M. Stéphane **GAUBY**

Procuration :

M. Guillaume **MOULIN** donne pouvoir à M. Frédéric **SERRA**, M. Amar **MANSOURI** donne pouvoir à M. Arnaud **DEROUBAIX**, Mme Chloé **OLLAGNIER** donne pouvoir à M. Florian **RAPP**, Mme Marie-Line **JULLIEN** donne pouvoir à M. Xavier **ODO**

Absents :

M. Maxime **MONTET**

EXERCICE 2026 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Vu la délibération n°22_093 du 18 novembre 2022 modifiant le règlement d'attribution des subventions aux associations sportives et culturelles et le dossier de demande de subvention afférent ;

Vu l'avis consultatif de la commission mixte en date du 27 février 2025 ;

Dans le cadre du vote du budget primitif de la Ville pour l'année 2025, il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'attribution des subventions qui seront versées aux associations sportives et culturelles au titre de l'année 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

D'APPROUVER l'attribution des subventions qui seront versées aux associations sportives et culturelles au titre de l'année 2026 pour les montants suivants :

Associations sportives et culturelles	Montants 2026 attribués
Amicale laïque de Grigny	4 330,00 €
Amicale du personnel	2 500,00 €
Les Amis du vieux Grigny	3 000,00 €
Club le Nautile	7 890,00 €
Excelsior	4 650,00 €
Judo club	8 240,00 €
Football Club de Grigny	10 430,00 €
Grigny Basket Club	12 790,00 €
Grigny Evolution Gym	8 230,00 €
Nec deus nec dominus	4 710,00 €
Pétanque du Goret	2 190,00 €

Rocking	1 800,00 €
Rythm' & Danse	1 060,00 €
Société sauvetage et joutes	6 130,00 €
Tennis club	9 690,00 €
Les Vigilantes	6 910,00 €
Écoles de Grigny en fête	2 640,00 €
Les Amis des cités	2 390,00 €
Société de chasse	600,00 €

DE DIRE que la part concernant le fonctionnement de la subvention (fonctionnement et effectifs de l'association, et acquisition de matériel) sera versée dans les deux mois à l'issue de l'approbation du budget primitif ;

DE DIRE que les parts de la subvention concernant « les projets portés par l'association et la participation à la vie locale en adéquation avec la politique associative », « les programmes d'acquisition de compétences et de savoirs à destination du public grignerot de moins de 20 ans », et « favoriser l'inclusion et l'accès à tous aux activités associatives » (Cf. délibération n°22_093 du 18/11/2022) seront versées à l'issue des projets, en fin d'année.

Suffrages exprimés	27	
Vote(s) Pour	23	M. Xavier ODO , Mme Isabelle GAUTELIER , M. Guillaume MOULIN , Mme Najoua AYACHE , M. Florian RAPP , Mme Victoria MARI , M. Frédéric SERRA , Mme Irène DARRE , M. Arnaud DEROUBAIX , Mme Marie-Claude MASSON , Mme Maria MARTINEZ , M. Djamal MESAI-MOHAMMED , Mme Nathalie COURREGES , M. Hervé NOUZET , M. Amar MANSOURI , M. Olivier CAPELLA , Mme Delphine FAURAND , Mme Aurélie FRONTERA , Mme Chloé OLLAGNIER , M. Théo VIGNON , M. Florian CAMEL , Mme Marie-Line JULLIEN , M. Stéphane GAUBY
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	4	M. Roland DÉCOMBE , Mme Pia BOIZET , M. Jérôme BUB , Mme Daniela SEIGNEZ
Ne prend pas part au vote	1	M. Monji OUERTANI

Ainsi fait et délibéré le vendredi 06 mars 2026.

Le Maire,
Xavier ODO.



Le secrétaire de séance
Victoria MARI.